

News 5-7-2018

Mesdames et Messieurs du Comité de soutien
chères et chers collègues

Dans le cadre de l'évaluation du financement des soins, le Conseil fédéral propose, à côté de la décision critiquée par l'ASI de réduire la contribution de l'assurance obligatoire aux soins à domicile, d'élargir les compétences des infirmières et infirmiers en termes de détermination des besoins en soins des patients. Cette proposition, qui considère comme nécessaire d'apporter des changements à l'ordonnance sur les prestations de soins, accepte en partie certaines revendications ultérieures de l'ASI.

Cette dernière analysera plus en détail conjointement avec ses partenaires la proposition soumise hier en consultation par le Conseil fédéral. Elle examinera ses répercussions sur la pratique en regard de la situation politique actuelle et s'impliquera en conséquence dans la consultation. Les documents détaillés relatifs à la proposition du Conseil fédéral sont disponibles ici: <https://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html>

Le lien vers la communiqué de presse de l'ASI du
04.07.2018: https://www.sbk.ch/fr/actualites/news-detail/article/2018/07/04/title/bundesrat-wi.html?no_cache=1&cHash=5921a0af3a23e03137e989baecc4cb8f

Si vous avez des questions, n'hésitez pas de nous contacter.

Meilleures salutations,
Yvonne Ribl